



Rapport de gestion | Décembre 2021

Code ISIN : FR0010010876 - Ticker Bloomberg : CARSOLE FP Equity

Données au 31/12/2021 - Sources Bloomberg / Financière de l'Arc

Descriptif du fonds

ARC SUSTAINABLE FUTURE a pour objectif d'offrir une performance liée aux marchés d'actions et de taux principalement des pays d'Europe de l'Ouest et des États-Unis d'Amérique, sur la durée minimale de placement recommandée de cinq ans, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire intégrant des critères extra-financiers (ESG).

Commentaire de gestion

Malgré la mise en place de nouvelles restrictions pour faire face aux risques sanitaires liés à l'apparition du variant Omicron, les banques centrales ont commencé à réduire la stimulation monétaire, à l'exception de la Chine. Du côté de l'inflation, les chiffres continuent de surprendre à la hausse et les investisseurs ont dû intégrer un scénario inflationniste plus long et plus prononcé. Cela s'est traduit par une hausse des taux 10 ans aux Etats-Unis (+14bps sur un mois) et en Allemagne (+20bps sur un mois). Le mois de décembre aura été un bon cru pour les marchés d'actions, en effet, le Stoxx 600 a, par exemple, connu sa deuxième meilleure performance de l'année avec une hausse de 5,37%. Sur le mois, la volatilité a été plus marquée que la moyenne avec 7 journées qui ont connu une variation supérieure à 1%. La première quinzaine a été celle des incertitudes dans un contexte d'attente du FOMC et de la réunion de la BCE d'une part, et du manque de recul face au variant Omicron d'autre part. Sur la deuxième partie du mois, les investisseurs ont pris acte du ton hawkish de la Fed, de l'approche plus progressive de la BCE et ils ont été rassurés par la moindre virulence d'Omicron par rapport au variant Delta.

Dans ce contexte, la duration du fonds Arc Sustainable Future est passée de 7,5 à 4,1 années, permettant au fonds de limiter son exposition à la hausse des taux. Sur la poche action, nous avons soldé notre position en DS SMITH qui aura selon nous en 2022, beaucoup de mal à compenser l'inflation des coûts. De plus, nous avons écrié notre position en STMICROELECTRONICS après une très belle année et nous avons renforcé notre position en PHILIPS.

Performances du fonds

Performances glissantes (%)

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Chgt (15/04/2021)
Arc Sust. Future C	-	-	-	-	-	-

Performances historiques annuelles (%)

À la suite du changement de stratégie de gestion le 15 avril 2021, la réglementation ne nous autorise pas à communiquer les performances avec moins de douze mois d'historique.

Graphique de performance (base 100)

À la suite du changement de stratégie de gestion le 15 avril 2021, la réglementation ne nous autorise pas à communiquer les performances avec moins de douze mois d'historique.

Caractéristiques générales

Actif net (2 parts) 21 999 414 €

ARC SUSTAINABLE FUTURE C

Valeur Liquidative (31/12/2021) 4,59 €

Actif net 20 927 531 €

Echelle de risque SRRI:



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Benchmark Cette forme de gestion ne nécessite pas d'indicateur de référence

Date de création de la part	06/10/2003
Date de changement de stratégie	15/04/2021
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon de placement	5 ans
Devise du fonds	EUR
Domicile	France
Gérants	Sunjay MULOT / Arnaud BENOIST-VIDAL
Commission de souscription max	1,00%
Commission de rachat max	0,00%
Frais courants (2020)	2,53%
Valorisation	Quotidienne (EUR)
Dépositaire	BNP Securities Services
Valorisateur	BNP Fund Services

Avant de procéder à un investissement, l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus du fonds disponible sur le site : www.financierehelarc.com

Statistiques sur 1 an glissant

Performance	-
Volatilité	-
Alpha	-
Beta	-
Ratio de sharpe	-
Tracking error	-
Max Drawdown	-

Indicateurs clés du fonds au 31/12/2021

Nombre de positions dans le portefeuille	60
Poids des 10 premières lignes	23,6%
Max Drawdown (depuis le chgt. de stratégie)	-

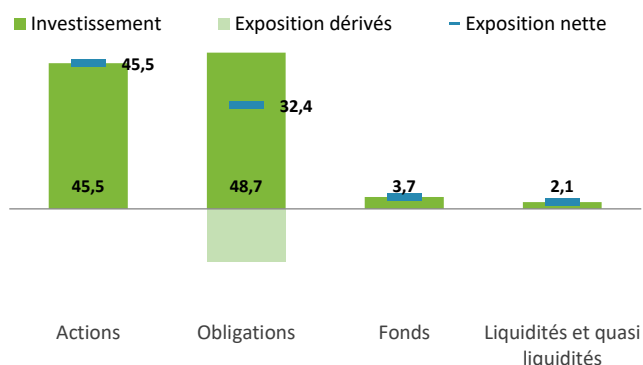
* Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

* hors IFT

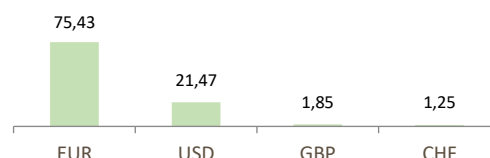
** hors IFT et OPC

Allocation du portefeuille

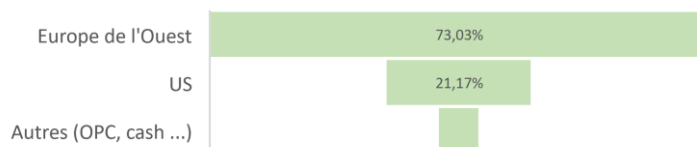
Répartition par classe d'actifs (%)



Répartition investissement par devise (%)*



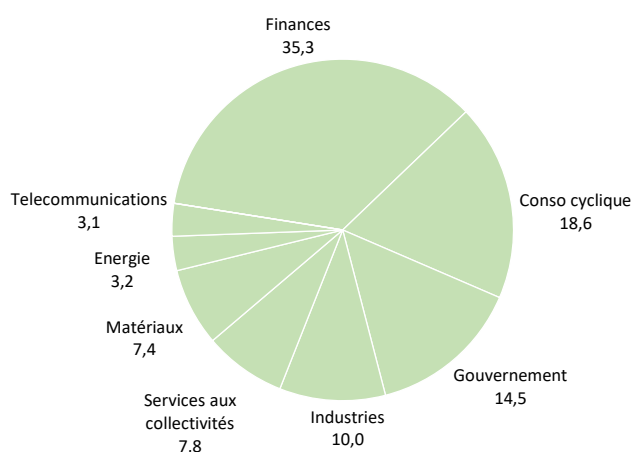
Répartition par zone géographique



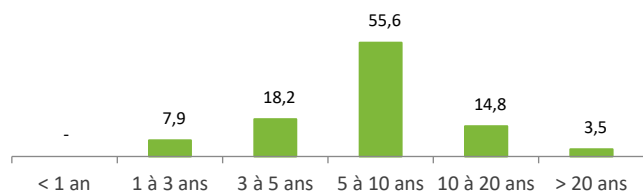
Statistiques de la poche obligataire

Répartition de l'investissement du portefeuille par:

1 - Secteur (%)**



2 - Maturité (%)



High Yield et NR / Actif net	5,8%	Maximum 1/3 de la poche
Sensibilité	4,1	Fourchette entre -10 et +10
Duration	4,2	

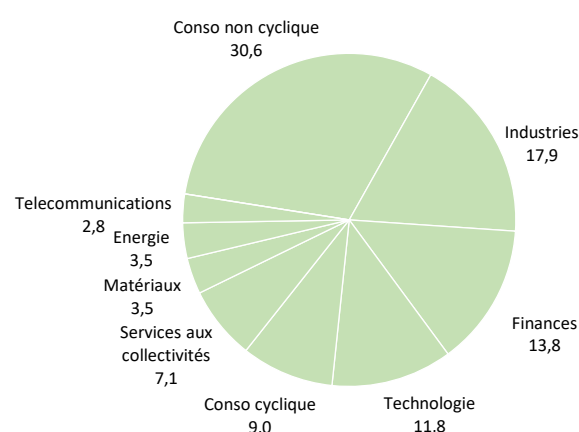
Principales positions obligataires

Valeur	Devise	Poids (%AN)
FRANCE O.A.T. 1.75% 17-25/06/2039	EUR	3,04
BELGIAN 1.25% 18-22/04/2033	EUR	2,31
TOYOTA MTR CRED 2.15% 20-13/02/2030	USD	2,03
EDP SA 19-30/04/2079 FRN	EUR	2,00
VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	1,98
CNP ASSURANCES 19-27/07/2050 FRN	EUR	1,90

Statistiques de la poche actions

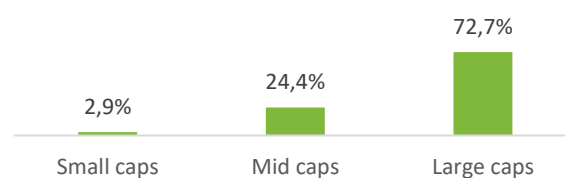
Répartition de l'investissement du portefeuille par:

1 - Secteur (%)**



2 - Capitalisation boursière

Small [150M€;1Mds] / Mid [1Mds€;5Mds€] / Large > 5 Mds€



Sociétés dans la poche actions	30	[20;35]
Poids des 10 premières lignes	18,50%	
Capi. boursière moyenne (Mds €)	177	

Principales positions actions

Valeur	Devise	Poids (%AN)
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2,54
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	2,11
NEXI SPA	EUR	1,96
VULCAN MATERIALS CO	USD	1,74
KBC GROUP NV	EUR	1,73
ELIS SA	EUR	1,73

Contributeurs de la poche obligataire

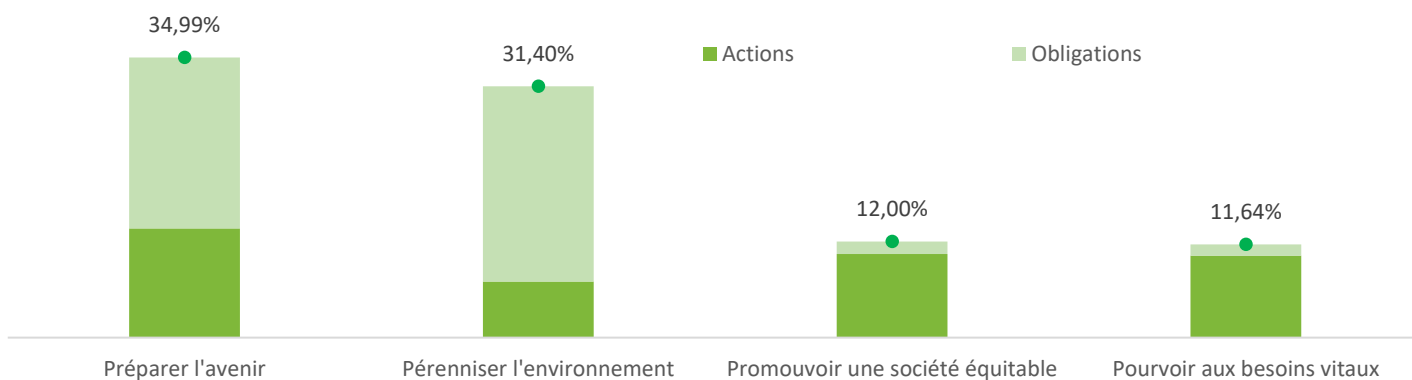
Positifs	Type	Ctr.	Négatifs	Type	Ctr.
ASSGEN 2.124 10/01/30	Obligation	0,04%	FRTR 1 3/4 06/25/39	Obligation	-0,10%
EOFP 2 3/8 06/15/29	Obligation	0,03%	BTPS 1 1/2 04/30/45	Obligation	-0,06%
DAIGR 0 3/4 03/11/33	Obligation	0,01%	BGB 1 1/4 04/22/33	Obligation	-0,04%

Contributeurs de la poche actions

Positifs	Type	Ctr.	Négatifs	Type	Ctr.
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Action	0,20%	ASM INTERNATIONAL NV	Action	-0,02%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	Action	0,18%	JPMORGAN CHASE & CO	Action	-0,01%
MERSEN (EX CARBON LORRAINE)	Action	0,18%	STMICROELECTRONICS NV	Action	-0,01%

Reporting extra-financier

Participation aux "4P" de la Financière de l'Arc



Focus du mois

Obligations vertes : Vers une nouvelle norme Européenne ?

Un nouveau rapport publié par les membres du Parlement européen propose de nouveaux amendements afin de renforcer la norme européenne sur les obligations vertes et ainsi empêcher les émetteurs d'obligations vertes de sur vendre leurs promesses environnementales aux investisseurs. Afin de répondre à la norme, le rapport propose que les émetteurs d'obligations vertes certifient l'élaboration d'un plan de transition qui indiquera comment ils adhéreront au scénario de réchauffement global +1,5 °C et comment ils atteindront le « net zéro » d'ici 2050.

Les législateurs qui ont rédigé le rapport souhaite que cela soit introduit progressivement et que les investisseurs sachent que cela deviendra obligatoire pour l'émission d'obligations durables dans un avenir proche. Le processus de négociation nécessite l'accord des États membres et peut prendre plus d'un an. Dans une note explicative au rapport, les législateurs ont déclaré que l'introduction de nouvelles exigences de transparence pour l'ensemble du marché obligataire durable réduirait la portée du « greenwashing » et, par conséquent, augmenterait la fiabilité de l'ensemble du marché obligataire durable. Cependant, les députés européens à l'origine du texte souhaitent que cette nouvelle norme exclut le financement pour les projets nucléaires et gaziers. Cela semble contradictoire avec l'inclusion potentielle du nucléaire et du gaz (comme activité de transition) dans la taxonomie verte.

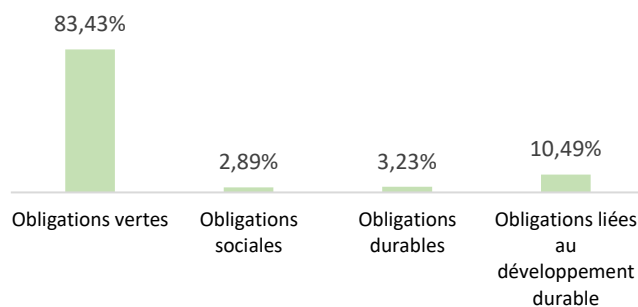
La proposition actuelle propose les modifications suivantes :

- Si le « Green Bond Standard » change, les émetteurs n'ont pas à réaffecter le produit de leurs obligations vertes déjà émises. Ce changement avait été demandé par des groupes industriels tels que l'International Capital Market Association (ICMA).
- Les émetteurs d'obligations vertes européennes ne pourront avoir recours à l'évasion fiscale via les pays figurant sur la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales.
 - Les institutions de l'UE, comme la Commission et la Banque européenne d'investissement, devront adopter la norme pour toute nouvelle émission d'obligation verte.

Ainsi, l'UE a amorcé son passage d'un modèle fondé sur la croissance comme principal moteur vers un modèle où prévaut le développement durable, dans lequel le niveau réel de bien-être et de développement de notre société est pris en compte.

La classification selon les "4P" développée par Financière de l'Arc repose sur les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Lors de sa sélection d'actions et d'obligations, l'équipe de gestion préfère investir sur des émetteurs qui répondent à au moins l'un des "4P" pour un futur durable.

Répartition par type d'obligations (base 100)



Taux de couverture ESG du portefeuille

Titres	60
Ayant une note ESG	30
Respectant les principes de l'ICMA	27

Taux de couverture ESG 95,0%